

FORMATION

THEME : LE REGIME DES SEL ET SPFPL ET DE LEURS DIRIGEANTS ASSOCIES

DATE : 3 AVRIL 2026 – 9h15-12h45 / 14h-16h30

LIEU : **ESPACE DIDEROT**

10, RUE TRAVERSIERE - 75012 PARIS

à 100 m à l'arrière de Hôtel Courtyard Paris-Gare de Lyon ou 200 m de la sortie de la Gare

PREREQUIS : AVOCAT OU JURISTE D'UN CABINET MEMBRE DU GIE LEXTEAM

INFORMATIONS IMPORTANTES

- **Date limite des inscriptions :** **30 jours** avant la formation
- Tarif : en fonction du nombre de participants
- Les inscriptions s'effectuent via le formulaire sur l'espace privé du site lexteam.net. Toute annulation devra parvenir au référent du GIE **au plus tard 30 jours** avant la date de la formation, passé ce délai, toute formation annulée sera facturée.
- **Réservation de chambre :** possibilité de réserver une chambre sur les lieux de la formation - **Attention : la réservation s'effectue directement et individuellement par chacun au moyen du lien suivant accompagnée du règlement immédiat correspondant par carte bancaire ([LEXTEAM - RESERVATION INDIVIDUELLE](#))** - Toute annulation devra être faite directement auprès de l'hôtel.
- **Déjeuner sur le lieu de la formation :**
 - en cas d'allergies, d'intolérances ou de convictions alimentaires, veuillez contacter le référent lors de votre inscription afin de prévoir un repas de substitution avec l'établissement.
 - tout repas réservé et non consommé ainsi que tout repas non réservé mais consommé sera facturé au cabinet
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap : si vous êtes concerné(e) et si vous avez besoin d'être accompagné(e), veuillez contacter le permanent lors de votre inscription, à l'adresse mail ci-dessous, afin de mettre en œuvre les moyens adaptés à la prise en compte de votre situation.

INTERVENANT :

Maître Bastien BRIGNON,

- Maître de conférences à la Faculté de droit d'Aix-Marseille depuis 2010,
- Directeur du master Ingénierie des Sociétés depuis 2014,
- Membre de la commission SPA du CNB en tant qu'expert depuis 2020,
- Auteur de l'ouvrage sur les SEL chez LexisNexis (deux éditions),
- Avocat au Barreau d'Aix en Provence depuis 2020.

OBJECTIF :

Permettre d'améliorer et d'actualiser ses connaissances sur le régime des SEL et SPFPL en vue d'une pratique plus efficiente.

PROGRAMME :

Introduction

I – LES FORMES SOCIALES

II - LES SEL, leurs associés, leurs dirigeants

III - LES SPFPL

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES MOBILISES :

❖ **METHODE PEDAGOGIQUE :**

Intervention orale interactive en présentiel, échange avec et entre les participants.

❖ **MOYENS PEDAGOGIQUES :**

La formation s'appuie sur un plan de présentation détaillé, les textes législatifs et réglementaires, la jurisprudence et la pratique. A l'issue de la formation un support écrit sera remis à chaque participant qui pourra s'y référer dans son activité professionnelle.

MODALITES D'EVALUATION FINALE :

Un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Ce questionnaire est à compléter en ligne via l'espace privé du site internet du groupement et permet de générer le "certificat de réalisation" (attestation de formation).

GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE LEXTEAM

Déclaration d'activité n° 54 86 00969 86 auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

15, Rue du Pré Médard 86280 SAINT BENOIT - contact@lexteam.net